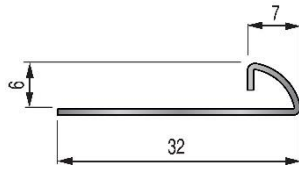
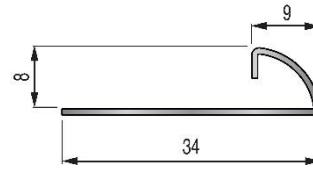
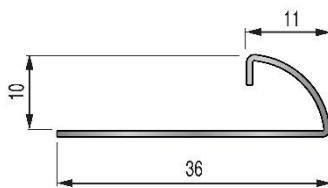
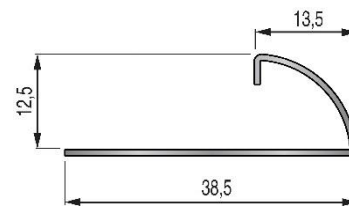


FT183 – Quarts de rond en inox*Modèle 6 mm**Modèle 8 mm**Modèle 10 mm**Modèle 12,5 mm*

Tolérances dimensionnelles : ± 1 mm

Descriptif

Profilés en inox pour la protection et la finition des angles sortants des murs carrelés.

Protègent les supports.

Masquent les coupes du revêtement.

Pose encastrée : en même temps que le revêtement.

Domaine d'emploi

Usage en intérieur uniquement.

Usage en mur uniquement.

Ne pas mettre en œuvre en milieu chloré, salin ou acide, type piscines, bords de mer, laiteries, cuisines collectives, laboratoires...

Matières

- Inox brillant ou maille (nuance 430), épaisseur 0,8 mm

Références

Modèle	Matière et finition	Longueur	Référence
6 mm	Brillant	2,5 m	55 04 700
8 mm	Brillant		55 04 710
	Maille		55 04 740
10 mm	Brillant		55 04 720
	Maille		55 04 750
12,5 mm	Brillant		55 04 730
	Maille		56 20 320

Mise en œuvre

- Ces profilés se posent avant la mise en œuvre du carrelage.
- Recouper le profilé à la longueur voulue.
- En cas d'aboutage, prévoir un jeu de 2 mm pour la dilatation.
- Protéger les parties visibles du profilé à l'aide, par exemple, d'un adhésif PVC.
- Enduire le mur de colle à carrelage.
- Sceller la semelle du profilé dans la colle fraîche et mettre à niveau.
- Poser le carrelage en réalisant un joint entre le profilé et le carrelage, à l'aide de croisillons et de mortier pour joint.
- Nettoyer immédiatement le profilé à l'aide d'une éponge propre et humide.
- Protéger les profilés jusqu'à la fin du chantier.

Entretien

Utiliser des produits nettoyants neutres.

Avant d'utiliser un produit à base d'acide, de soude ou d'ammoniaque, faire un essai préalable.

Les produits de nettoyage ne doivent en aucun cas contenir d'acide chlorhydrique ou fluorhydrique.

Dinac est une marque déposée de la société Dinac
Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenue pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC
ZI du Marais – CS30929
38350 La Mure d'Isère
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03